

Soulever les pierres, ou la recherche de fonds à l'APEIM, Ile Maurice

[Afrique : Maurice] [Fiche d'expérience]

Par Jean Marie Hyacinyhe le 01/07/2011

Soulever les roches, c'est chercher des subventions et des donateurs, faire appel à la générosité publique, en bref rassembler des fonds pour poursuivre notre mission auprès des personnes handicapées



Le Contexte particulier d'une île qui n'est plus pauvre et pas encore riche

L'APEIM, association des parents d'enfants inadaptés de l'île Maurice, a été créée en 1970. Elle compte 4800 bénéficiaires, dont 700 reçoivent un service régulier assuré par environ 100 membres du personnel. Installée dans 6 régions de l'île, elle a ouvert des services d'intervention précoce, d'inclusion en maternelle, des écoles spécialisées, des visites à domicile et des ateliers pour des adultes.

Pour mener à bien sa mission, L'APEIM a trois sources de financement, l'Etat, les subventions d'origine privée ou publique via les appels à projets, la vente des cartes de vœux et la part de contribution des familles.

La part de l'Etat dans le budget de l'APEIM a évolué. D'une aide aux institutions charitables de 1000 dollars environ en 1976, sorte d'encouragement, on est passés à une aide plus conséquente mais qui ne couvre que partiellement nos besoins. L'Etat ne prend pas à son compte l'éducation et la formation des personnes ayant une déficience intellectuelle directement, mais confie aux associations ce rôle. Les priorités du gouvernement vont plus à encadrer les institutions existantes et à la réglementation.

Soulever les roches, une question de fonds

L'APEIM a donc eu à soulever les roches depuis sa création pour financer ses actions. Cela signifie rechercher des fonds. Ce rôle était initialement dévolu au comité de direction. La Présidente à l'époque, en vue de favoriser un fonctionnement optimal, a voulu associer aux parents de l'association des professionnels venant de divers milieux et qui étaient sensibles à la mission de l'APEIM.

Trois ou quatre personnes du comité travaillaient à la recherche de fonds, mais cette tâche a été déléguée progressivement au personnel administratif en raison des évolutions de la société. Les membres de ce conseil se réservent désormais un rôle de présence auprès des politiques. En 2005 l'APEIM a obtenu la parité, à savoir le même financement de l'Etat pour l'éducation d'un enfant handicapé que d'un autre enfant dans une école ordinaire, mais pas au-delà et ce jusqu'à 20 ans.

Soulever les roches, un métier

En 1980, l'APEIM va inaugurer un premier atelier d'apprentissage pour les adultes.

Aujourd'hui, l'association gère 4 ateliers à travers l'île. Les parents participent au financement de ces ateliers, mais il nous faut aussi trouver d'autres sources de financement. C'est ainsi que nous recherchons maintenant des financements locaux auprès des entreprises privées et des financements internationaux à travers divers appels à projets. Mais pour ce faire, il nous a fallu travailler d'abord à la mise en place d'un projet de service solide et cohérent pour les adultes. Ce projet de service, nous l'avons élaboré en nous inspirant auprès de ce qui se faisait ailleurs dans d'autres pays et d'adapter les concepts et les moyens à notre réalité.

Les bailleurs de fonds ont été rassurés par notre projet qui était basé sur la dignité des adultes, la mise au travail justifiée par l'éducation qui leur a été donnée, et l'insertion dans la société. Nous avons envoyé ce projet en décrivant les activités avec des objectifs maîtrisés. Ce projet était cohérent, on s'est senti en confiance pour le présenter à des bailleurs importants qui nous ont donné des fonds mais aussi des locaux, des terrains ou du travail dans leurs entreprises.

Successivement nous avons eu des fonds venant de Barclays à Maurice, le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), de l'Union Européenne avec son programme de coopération décentralisée et d'autres entreprises dans le cadre de la RSE (responsabilité sociale et d'entreprise).

C'est une loi qui défiscalise les entreprises à hauteur de 2 % de leurs bénéfices sous réserve qu'elles les reversent à des ONG à caractère social.

Les moyens

Les personnels impliqués dans cette recherche de fonds sont, hors l'assistante de direction, les personnels de la comptabilité qui fournissent les chiffres et moi-même qui rédige les projets pour les adultes. Cela peut être aussi toute personne qui maîtrise un domaine pour lequel on recherche des fonds. En l'espace de 3 ans 10 millions de roupies, ont été acquis grâce à l'Union Européenne, avec la Barclays 1.4 millions, avec le PNUD 1.6 millions.

Il est essentiel de se tenir au courant des appels à projet qui sont lancés et être à même d'y répondre. Il faut aussi savoir prendre le temps pour écrire les projets.

L'enseignement que nous en tirons

Souvent une part importante est réservée à l'investissement et il faut imposer une part sur l'aide donnée au fonctionnement. Nous avons pu le faire et cela a été le cas avec l'Union Européenne et avec le PNUD.

Mais ces financements ont une durée limitée et il faut des garanties pour leur pérennité. Tous ne peuvent pas le faire. Je pense à une évolution en particulier sur ces financements, de manière à ce qu'ils aient un volet pérenne.

Donc actuellement il faut se battre tous les deux pour renouveler, c'est un time-consuming comme on dit en anglais. Beaucoup de progrès sont possibles à Maurice aujourd'hui avec la création de richesses dans le pays mais en attendant il faut remplir le vide et garder le dialogue avec l'Etat.

Langue d'origine : Français

Pour aller plus loin

APEIM ASSOCIATION DE PARENTS
D'ENFANTS INADAPTÉS DE L'ILE
MAURICE

Lotissement Belzim
- Trianon
Maurice

467-1711

apeim@intnet.mu

Jean Marie Hyacinyhe

hyacinyhe.apeim@intnet.mu

